

ELABORATION DU SAGE DU BASSIN DE LA SARTHE AVAL
BILAN D'ACTIVITES AU 22 DECEMBRE
2017



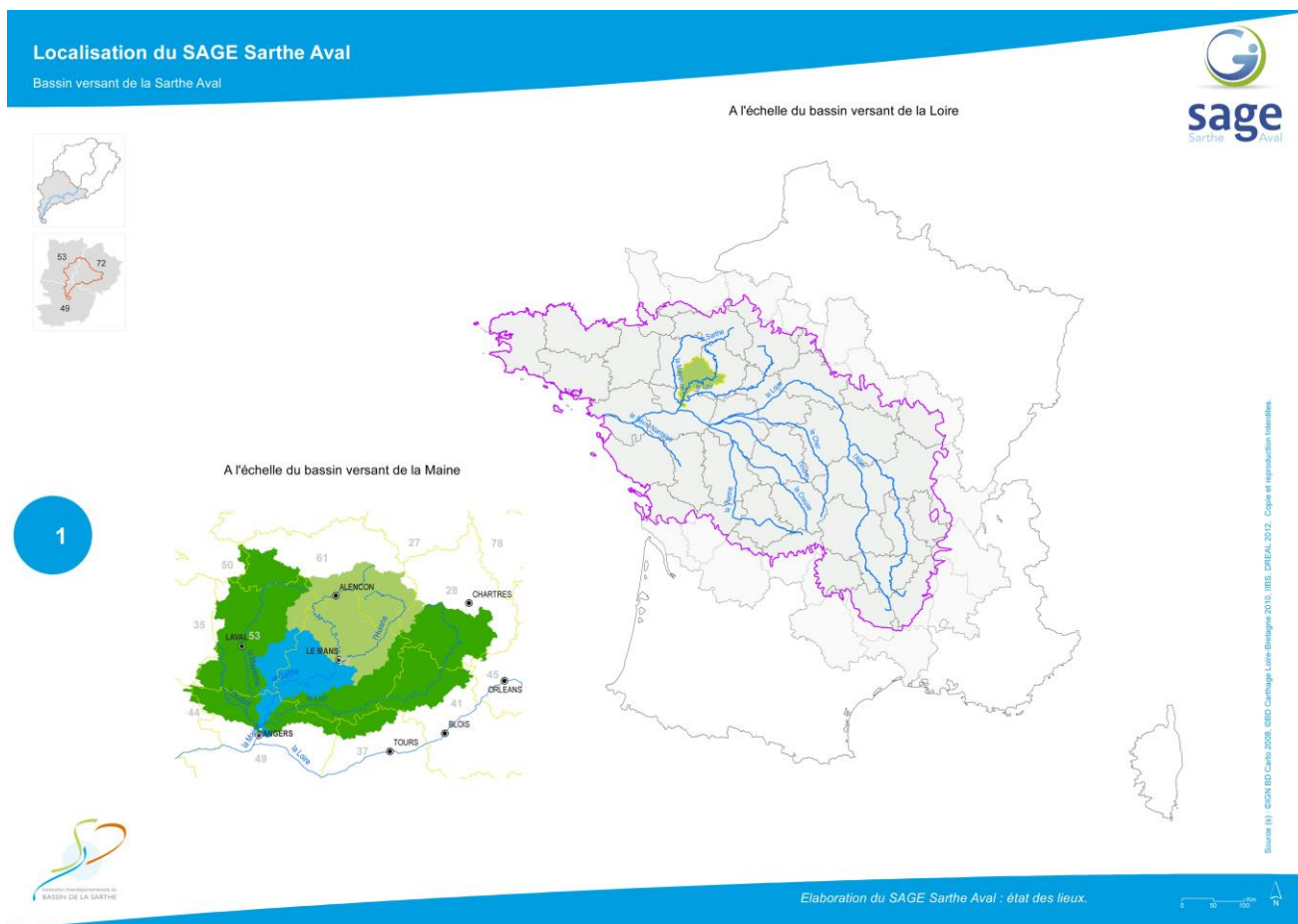
Document préparatoire au rapport d'activité 2017 de l'IIBS

VERSION PROJET

- 1 - Présentation du SAGE et rappel du contexte
- 2 - Présentation des activités de la Commission locale de l'eau
- 3 - Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation de la CLE
- 4 - Actions de communication
- 5 - Budget et financement
- 6 - Analyse, bilan et perspectives

1 – PRÉSENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

1.1 – Le bassin versant de la Sarthe Aval, périmètre d'élaboration du SAGE



→ Carte extraite de l'état des lieux du SAGE

D'une superficie de 2 727 km², le bassin versant de la Sarthe Aval est situé dans la région des Pays de la Loire. Il est à cheval sur trois départements : la Sarthe (114 communes), la Mayenne (53 communes) et le Maine-et-Loire (25 communes). Au total, 192 communes sont situées sur ce territoire, qui compte environ 260 000 habitants.

Le bassin versant de la Sarthe Aval fait partie du bassin versant de la rivière Sarthe (près de 600 communes, 8 000 km²). Il comprend la rivière de la Sarthe et ses affluents en aval de sa confluence avec l'Huisne (au Mans) jusqu'à sa confluence avec la Mayenne, en amont d'Angers. Longue de 135 km, la rivière Sarthe Aval est alimentée par près de 2 250 km de cours d'eau. Elle conflue en rive gauche avec le Loir, au cœur des basses vallées angevines, puis avec la Mayenne en rive droite, donnant naissance à la Maine. Enfin, après un parcours de 12 km, la Maine se jette dans la Loire.

1.2 – Masses d’eau concernées (objectif environnemental, évaluation et paramètres déclassant)

▪ Eaux superficielles

Sur le bassin versant, 31 masses d’eau superficielle ont été définies. Seules 3 d’entre-elles présentent un bon état écologique (situation 2013) : le Palais, dont l’objectif est l’atteinte du bon état en 2015, la Gée (objectif : 2021) et le Treulon (objectif : 2027).

16 masses d’eau sont en état moyen, 7 en état médiocre et 5 en mauvais état.

La masse d’eau de la Sarthe depuis Le Mans jusqu’à la confluence avec la Mayenne est une masse d’eau fortement modifiée, l’objectif est donc l’atteinte du bon potentiel d’ici 2021.

Sur les 30 masses d’eau, 7 ont un pour délai 2021 (état bon ou état médiocre) et 23, 2027.

Sur les 29 masses d’eau présentant un risque de non atteinte du bon état :

- Macropolluants ponctuels : 41 % ;
- Pesticides : 55 % ;
- Morphologiques : 52 % ;
- Obstacles à l’écoulement : 21 % ;
- Hydrologiques : 59 %.

Bassin Loire-Bretagne SAGE Sarthe aval

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l’état Cours d’eau

Etat					Niveau de confiance de l’état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

Plans d’eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l’état	Etat ou potentiel écologique
Élevé (E)	Très bon (bleu)
Moyen (M)	Bon (vert)
Faible (f)	Moyen (jaune)
	Médiocre (orange)
	Mauvais (rouge)
	Information non disponible (gris)

	MEFM MEA
	Masse d’eau surfacique

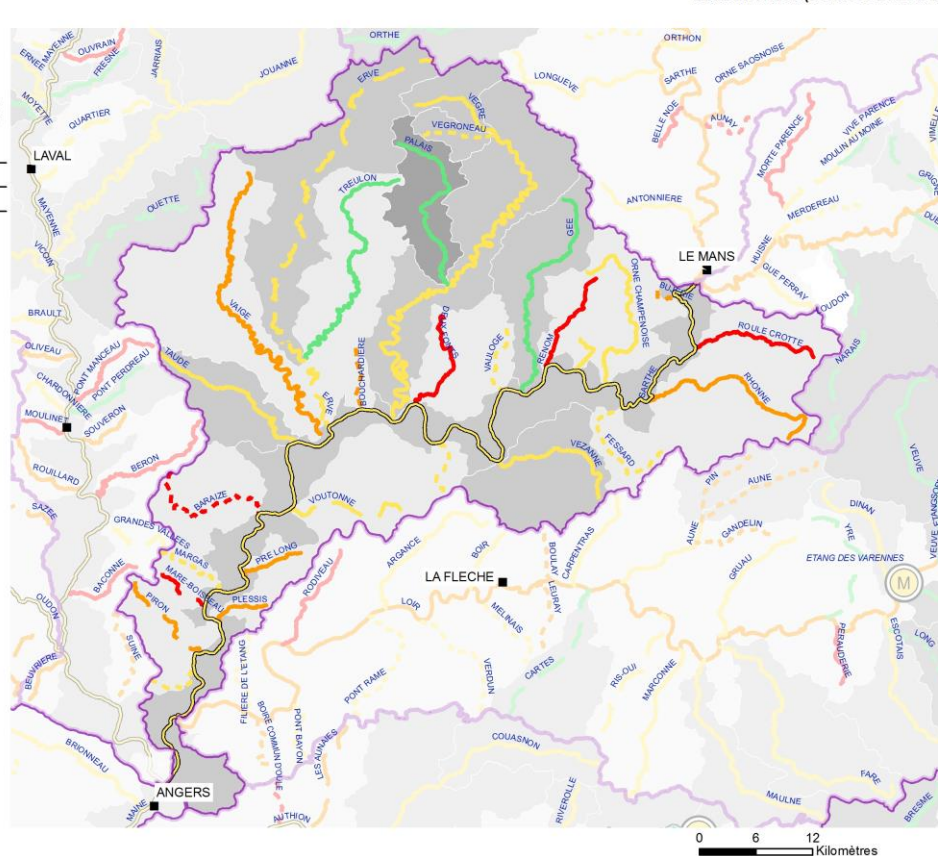
Echéances des objectifs

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE

©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP - 20/11/2015
Agence de l’eau Loire Bretagne

Etat écologique 2013 des eaux de surface

Cours d’eau (données 2011 à 2013)
Plans d’eau (données 2008 à 2013)
Eaux littorales (données 2011 à 2013)



▪ Eaux souterraines

Le territoire du SAGE présente 31 masses d'eau « cours d'eau » et 11 masses d'eau souterraines (aucune masse d'eau « plan d'eau ») : voir la liste en annexe 1.

- 5 présentent un état chimique médiocre, les nitrates sont le paramètres déclassant pour toutes ces masses d'eau, et les pesticides en plus pour 3 d'entre-elles ;
- 6 présentent un état chimique bon ;
- 2 : état quantitatif médiocre (avec un état chimique bon), 9 : état quantitatif bon ;
- 4 : bon état global en 2015 ;
- 4 : bon état global en 2021 ;
- 3 : bon état global en 2027.



Bassin Loire-Bretagne SAGE Sarthe aval

Etat chimique 2013 des eaux souterraines




Données 2008 à 2013

Etat et objectifs chimiques




Masses d'eau en bon état

-  Bon état et objectif 2015
-  Bon état et objectif 2021 ou 2027

Masses d'eau en état médiocre et objectif 2021 ou 2027

-  Cause nitrates
-  Cause pesticides
-  Cause nitrates et pesticides

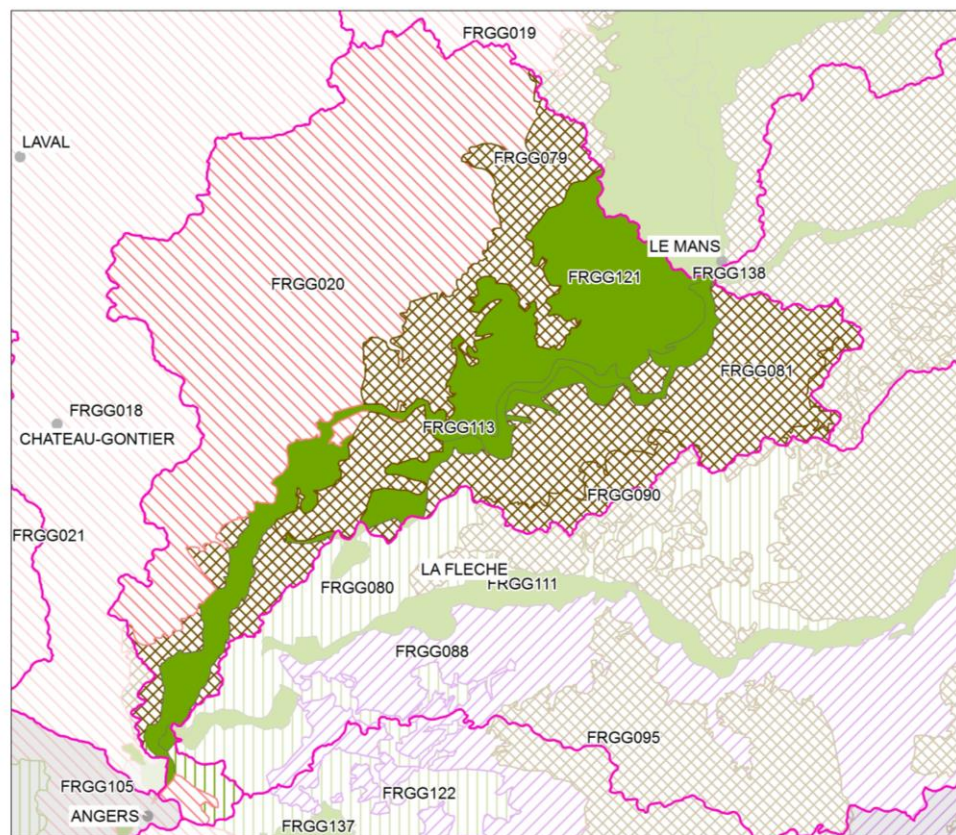
Tendance significative et durable à la hausse

-  Cause nitrates
-  Cause pesticides
-  Cause nitrates et pesticides

-  VILLES PRINCIPALES SAGE
-  SAGE



©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2010 - DEP - 2011/2014
Agence de l'eau Loire Bretagne 2015



- **Contrats territoriaux**

Le contrat territorial, institué dans le cadre du 10e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a pour objectif la mise en œuvre des actions de reconquête des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, continuité écologique) et de la ressource en eau pour atteindre les objectifs fixés par la DCE et les directives européennes associées.

Dans le cadre de la préparation du contrat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sollicite l'avis de la Commission locale de l'eau quant à la cohérence du programme d'actions, prévu d'être inscrit au contrat, avec les objectifs du SAGE, le contrat devant être la traduction opérationnelle du SAGE.

Afin de répondre de façon opérationnelle aux enjeux du territoire, 13 contrats territoriaux sont en cours : 12 contrats territoriaux milieux aquatiques et 1 contrats sur les captages Grenelle de la Mayenne situé sur le bassin versant de la Sarthe Aval.

Type de contrat	Nom	Maitre d'ouvrage	Période de mise en œuvre
Milieux aquatiques	Erve amont et affluents	Syndicat du Bassin de l'Erve	2017-2022
	Vaige	Syndicat Intercommunal du Bassin de la Vaige	2017-2022
	Vègre et Deux- Fonts	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des bassins de la Vègre et des Deux-Fonts	2014-2018
	Orne Champenoise	Syndicat intercommunal du Bassin de l'Orne Champenoise	2015-2019
	Taude et Baraize	Syndicat Intercommunal du bassin de la Taude	2011-2018
	Basses Vallées Angevines	Conseil départemental de Maine-et-Loire, Angers Loire Agglomération et autres maîtres d'ouvrages	2015-2019
	Axe Sarthe Aval	Syndicat mixte Sarthe Aval et Conseil départemental de la Sarthe	2012-2017
	Gée	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de la Gée	2012-2018
	Erve aval et Treulon	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Bassin de la Basse Vallée de l'Erve et du Treulon	2014-2018
	Vézanne et Fessard	Syndicat Intercommunal du Bassin de la Vézanne et du Fessard	2015-2020
	Rhone	Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne	2015-2019
	Zone humide Basse Goulandière (Roule Crottes)	Commune de Parigné l'Evêque	2013-2017
Captages	Captages de l'Est Mayennais	SIAEP des Coëvrons	2017-2022

1.3 – Périmètre, Commission locale de l'eau et historique du SAGE

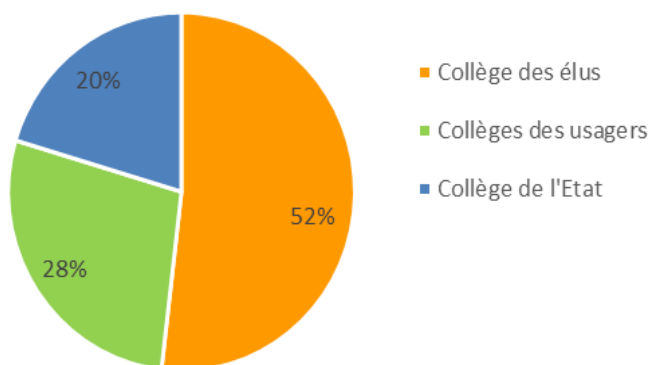
Le périmètre d'élaboration et de mise en œuvre du SAGE a été arrêté le 16 juillet 2009.

La Commission locale de l'eau (CLE), dont la composition a été arrêtée initialement le 25 novembre 2010 par le Préfet de la Sarthe (coordonnateur du SAGE), est présidée depuis le 29 juin 2016, par Mme Ghislaine BODARD-SOUDEE, conseillère communautaire de Sablé-sur-Sarthe. Ses trois vice-présidents sont :

- Antoine d'AMÉCOURT, maire d'Avoise (président de la commission thématique "Amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines") ;
- Jean-Paul BOISARD, maire de Saint-Jean-du-Bois (président de la commission thématique "Lutte contre les inondations et préservation d'un débit d'étiage suffisant") ;
- Jean-Louis DEMOIS, vice-président de la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole (président de la commission thématique "Protection des milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides").



→ De gauche à droite : Jean-Paul Boisard, Antoine d'Amécourt, Ghislaine Bodard-Soudée, Jean-Louis Demois.

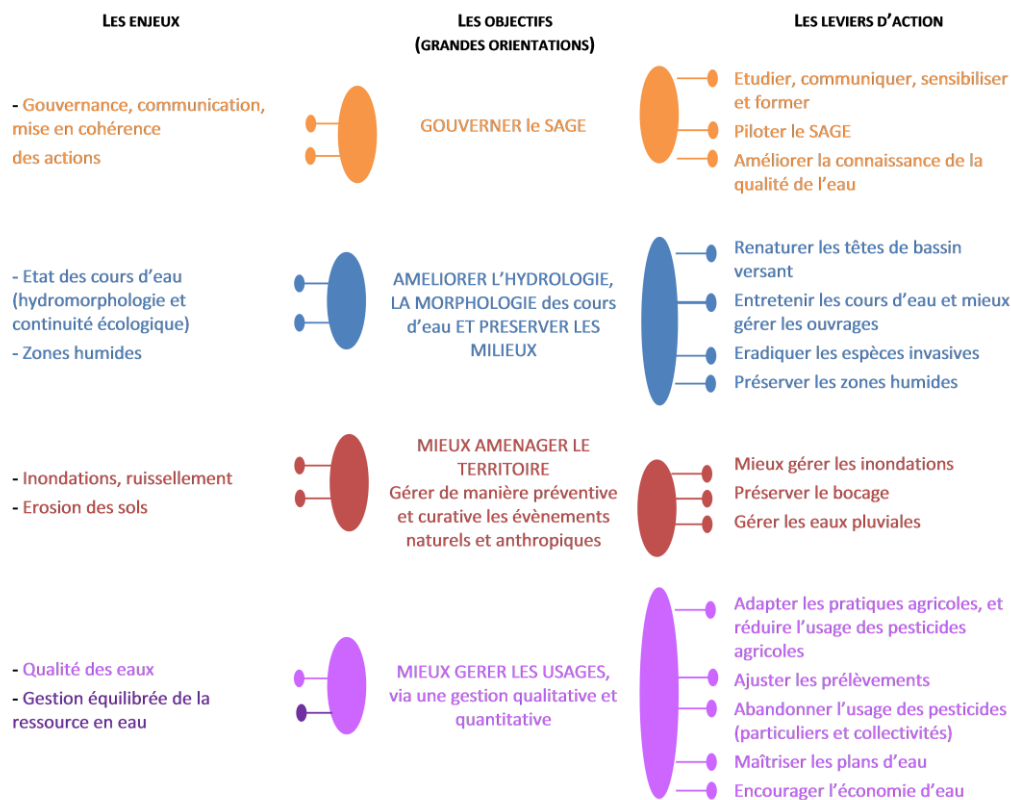


La CLE compte 54 membres répartis en trois collèges :

- Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : 28 membres.
- Collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations : 15 membres.
- Collège de l'État et des établissements publics : 11 membres.

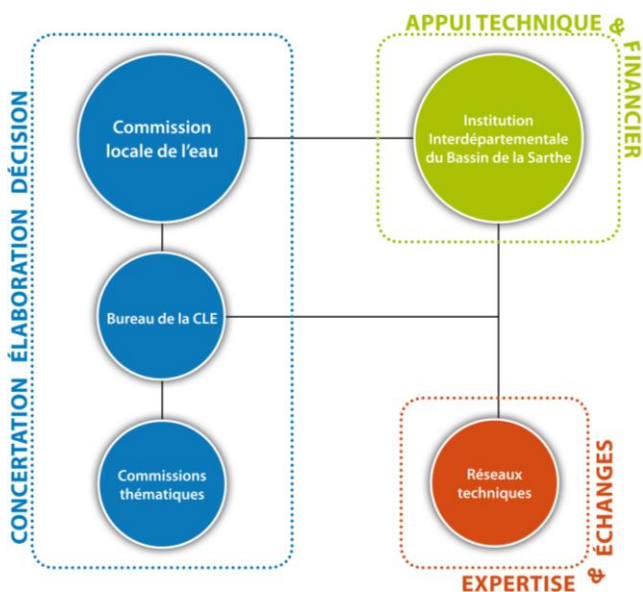
1.4 – Enjeux de l'eau identifiés sur le bassin versant

Lors de la phase de diagnostic du SAGE, les enjeux du territoire et les objectifs ont été définis. Les objectifs ont été complétés lors de la phase du scénario tendanciel. Pour chaque objectif, la CLE a défini des leviers d'action.



1.5 - Organisation mise en place

L'élaboration du SAGE est assurée par la CLE et son bureau (24 membres). Le bureau est composé de :



- 12 membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, élus par ce collège.
- 6 membres du collège des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations, élus par ce collège.
- 6 membres du collège de l'État et de ses établissements publics désignés par le Préfet de la Sarthe chargé de suivre ma procédure pour le compte de l'État.

D'autre part, l'**inter-SAGE** regroupe les membres des bureaux des CLE des bassins de l'Huisne, de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval.

L'examen de dossiers structurant qui concernent les trois bassins versants explique l'intérêt de réunir les trois bureaux de CLE.

Trois **commissions thématiques** ont également été mises en place. Elles permettent d'associer au-delà des membres de la CLE, un grand nombre d'acteurs aux travaux de la CLE. Les trois thèmes sont les suivants :

- Amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines (enjeu qualité) ;

- Lutte contre les inondations et préservation d'un débit d'étiage suffisant (enjeu quantité) ;
- Protection des milieux aquatiques (enjeu milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides).

Depuis le lancement de la phase du scénario tendance, les trois commissions sont réunies en une seule instance : **l'inter-commission**.

Par ailleurs, le **réseau technique** relatif à l'aménagement et à la gestion des milieux aquatiques permet l'échange d'expériences et le partage de connaissances. Ce réseau est composé de techniciens membres ou non de la CLE. Il est effectif sur l'ensemble du bassin de la Sarthe.

La structure porteuse du SAGE est l'**Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS)**. Établissement public de coopération interdépartementale, l'IIBS est la structure porteuse des SAGE des bassins versants de l'Huisne, de la Sarthe Amont et de la Sarthe Aval. À ce titre, elle assure l'appui administratif, technique et financier aux CLE durant les phases d'élaboration puis de mise en œuvre des SAGE.

L'IIBS est administrée par un conseil d'administration composé de six délégués élus en leur sein par les Départements de l'Orne, d'Eure et Loir et de la Sarthe, membres fondateurs. Depuis le 10 juin 2015, elle est présidée par M. Daniel CHEVALIER (conseiller départemental du canton de Sablé-sur-Sarthe et maire de Juigné-sur-Sarthe) qui a succédé à M. Pierre TOUCHARD.

Ses trois vice-présidents sont :

- M. Jean-Michel BOUVIER (1er vice-président, conseiller départemental de l'Orne) ;
- M. Pascale de SOUANCÉ (2nd vice-présidente, conseillère départementale d'Eure-et-Loir) ;
- M. François BOUSSARD (3e vice-président, conseiller départemental de la Sarthe).

L'équipe administrative et technique de l'IIBS est composée en 2017 de six agents, représentant 6 Équivalents Temps Plein (ETP). L'équipe dédiée spécifiquement à l'animation et la coordination des activités de la CLE est composée de 4 agents (2 ETP) :

- 1 ingénieure chargée de l'animation et la coordination des activités de la CLE (Agathe RÉMOND - 1 ETP) ;
- 1 ingénieur chargé du suivi/évaluation du SAGE et du Système d'Information géographique (Adama SOW - 0,33 ETP) ;
- 1 adjointe administrative chargée du secrétariat administratif et de la comptabilité (Julie RAZAFIMBELO - 0,33 ETP) ;
- 1 animatrice de bassin versant (Fanny MARQUIER - 0,33 ETP).

2 – PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

2.1 – Projets menés à l'initiative de la CLE

▪ Rédaction des documents du SAGE et appui juridique

L'étude, d'une durée de 12 mois, a commencé le 31 janvier 2017. Le groupement retenu pour la réaliser est Idea Recherche - Artelia - Cabinet Ares pour un coût de 71 658,00 euros TTC.

Elle consiste à la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement par la ventilation des 69 mesures définies lors du choix de la stratégie collective.

Une nouvelle instance de travail est créée : le comité de rédaction. Il est composé des élus membres du bureau ainsi que de l'ensemble des représentants des services de l'Etat.

▪ Étude gestion quantitative de la ressource en eau : volumes prélevables

D'une durée de 18 mois et composée de 5 phases, l'étude a commencé en février 2016 :

- Phase 1 : Découpage en unités de gestion ;
- Phase 2 : Connaissance des prélèvements et des rejets et quantification du potentiel naturel du bassin versant ;

- Phase 3 : Détermination des débits d'objectifs pour les eaux superficielles et des objectifs de niveau en nappe pour les eaux souterraines ;
- Phase 4 : Détermination et répartition des volumes prélevables ;
- Phase 5 : Estimation des besoins en eau futurs et définition de mesures de gestion

En 2017, les phases 3, 4 et 5 ont été réalisées, avec pour chacune un groupe de travail technique. Une réunion d'échanges avec les techniciens de rivière a également été organisée.

L'étude ainsi que le plan d'actions qui en découle ont été validés lors de la séance plénière de CLE du 11 juillet 2017.

- **Le contrat de partenariat entre l'IIBS et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**

Début 2015, les présidents des CLE Sarthe amont, Sarthe aval et Huisne, le président de l'IIBS et le directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ont signé un contrat de partenariat de trois ans. Il vise à renforcer leur partenariat en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques, avec pour objectif de contribuer de façon efficiente à l'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin de la Sarthe. Ce contrat décrit les missions et le programme d'actions que s'engage à mener l'IIBS sur le bassin versant de la Sarthe, pour une durée de trois ans (2015-2017).

Celles-ci s'articulent autour de quatre axes :

- L'appui aux CLE pour l'élaboration, la révision et la mise en œuvre des SAGE.
- La structuration et l'appui à la maîtrise d'ouvrage locale par l'accompagnement à la prise de compétence Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- La synthèse et la vulgarisation des données sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques ;
- L'information et la sensibilisation du public autour des enjeux identifiés dans les trois SAGE.

Il comprend également les modalités d'exécution, de financement des actions et les engagements des signataires. Ce type de contrat est le tout premier qui a été signé à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

- **Transformation de l'IIBS en syndicat mixte.**

Les Départements membres de l'IIBS ont décidé de s'en retirer pour se recentrer sur leurs compétences obligatoires. Afin de garantir une structure porteuse pour les trois SAGE portés par l'IIBS, une mission d'assistance juridique à la transformation de l'IIBS en syndicat mixte a été lancée en mars (groupement Landot et associés / Calia conseils).

Dans ce cadre, de nombreuses rencontres avec l'ensemble des adhérents potentiels (communautés de communes, d'agglomération et urbaines) et cinq comités de pilotage ont permis de préciser les statuts du syndicat (compétences, gouvernance, contribution financières).

Suite à la saisine du président de l'IIBS, les trois Départements ont été favorables à la procédure de transformation de l'Institution en syndicat mixte. En conséquence, le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) a pu être mis en place au 1er janvier 2018. Les Départements restent membres du syndicat jusqu'au 30 juin 2018 au plus tard, le temps nécessaire à l'intégration de la quinzaine d'intercommunalités ayant fait part de leur intérêt à adhérer au syndicat. A compter du 1er juillet 2018, seules les intercommunalités seront membres du SBS. Il deviendra syndicat mixte fermé.

- **Poursuite de la réflexion visant à mieux structurer la maîtrise d'ouvrage sur les milieux aquatiques**

La cellule d'animation de la CLE a participé à plusieurs réunions visant à mieux structurer la maîtrise d'ouvrage sur les milieux aquatiques en particulier dans le cadre de la prise de compétence Gémapi au 1er janvier 2018 par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, pour l'ensemble des syndicats de rivières du bassin versant :

- Syndicat de la Gée,
- Syndicat de la Vègre et des Deux Fonts
- Syndicat de la Basse vallée de l'Erve et du Treulon
- Syndicat du Bassin de la Taude
- Syndicat de la Vaige
- Syndicat de l'Erve
- Syndicat du bassin de la Vézanne et du Fessard
- Syndicat du Bassin du Rhonne
- Syndicat du ruisseau de l'Orne Champenoise

La cellule d'animation de la CLE a aussi suivi les travaux Gémapi menés par les services de l'État.

2.2 – Réunions

- **Bureaux et séance plénière de CLE**


La CLE se réunit une fois en 2017. Le bureau de la CLE se réunit à quatre reprises.

BUREAU		
Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
31/01/2017 Loué (72)	<p>17/24 (63 %) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège des élus : 7/12 (58 %) - Collèges des usagers : 5/6 (83 %) - Collège de l'État : 5/6 (83 %) 	<p>1- Adoption du compte-rendu du bureau de CLE du 15 novembre 2016 ;</p> <p>2- Élaboration du SAGE : lancement de la rédaction ;</p> <p>3- Consultation sur le contrat territorial 2017-2021 pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages souterrains Grenelle de l'Est de la Mayenne (Anne-Marie Le Coz, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de l'Orthe et de la Vaudelle) ;</p> <p>4- Présentation du plan d'actions opérationnel territorialisé (M. Pierre Minot, Direction Départementale des Territoires de la Sarthe) ;</p> <p>5- Consultation sur le dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement à Saint-Thomas-de-Courceriers ;</p> <p>6- Consultation sur le dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement SARL AVM.</p>
<u>Principales discussions, conclusions, décisions</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la rédaction du SAGE - Validation de la composition du comité de rédaction - Avis favorable au contrat territorial 2017-2021 pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages souterrains Grenelle de l'Est de la Mayenne - Présentation du plan d'actions opérationnel territorialisé - Avis favorable au dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement à Saint-Thomas-de-Courceriers - Avis favorable au dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement SARL AVM 		

BUREAU		
Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
09/05/2017 Loué (72)	<p>17/24 (63 %) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège des élus : 7/12 (58 %) - Collèges des usagers : 6/6 (100 %) - Collège de l'État : 4/6 (67 %) 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Adoption du compte-rendu du bureau de CLE du 31 janvier 2017 ; 2- Élaboration du SAGE : rédaction – point d'avancement (bureaux d'études Idea et Artélia) ; 3- Élaboration du SAGE : volumes prélevables – restitution des phases 3 et 4 et propositions d'actions (bureau d'étude Safège) ; 4- Mise en place d'un groupe de travail sur la réduction du taux d'étagement ; 5- Consultation sur le plan local d'urbanisme de Parigné-l'Évêque ; 6- Consultation sur le plan local d'urbanisme de Malicorne/Sarthe
<p><u>Principales discussions, conclusions, décisions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'avenir de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) : calendrier des différentes étapes de transformation - Point d'information sur la sécheresse - Point d'avancement sur la rédaction du SAGE - Avis favorable au plan local d'urbanisme de Parigné-l'Évêque : un inventaire concerté des zones humides et des zones d'expansion des crues doit être réalisé sur l'ensemble de la commune - Avis favorable au plan local d'urbanisme de Malicorne/Sarthe : des remarques ont été émises afin que la protection des zones humides soit optimale, sur la compensation des haies et la gestion des eaux pluviales urbaines. - Mise en place d'un groupe de travail sur la réduction du taux d'étagement - Etude volumes prélevables : restitution des phases 3 (détermination des débits d'objectifs pour les eaux superficielles et des objectifs de niveaux de nappes pour les eaux souterraines) et 4 (détermination et répartition des volumes prélevables) et propositions d'actions phase 3. 		
		

CLE		
Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
11/07/2017 Loué (72)	<p>30/54 (56 %) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège des élus : 8/28 (29 %) - Collèges des usagers : 12/15 (80 %) - Collège de l'État : 8/11 (73 %) 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Adoption du compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016 ; 2- Présentation du rapport d'activités 2016 ; 3- Élaboration du SAGE : rédaction – point d'avancement (bureaux d'études Idea et Artélia) ; 4- Élaboration du SAGE : volumes prélevables – restitution de l'étude (bureau d'étude Safège) ; 5- Retour de la commission de travail sur la réduction du taux d'étagement ; 6- Consultation sur les projets d'arrêtés réglementant l'utilisation des phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques. 7- Visite de la remise en fond de vallée de la Gée à Coulans sur Gée.
<p><u>Principales discussions, conclusions, décisions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'avenir de l'IIBS - Restitution de l'étude volumes prélevables: les résultats de l'étude ainsi que le plan d'actions qui en découle sont adoptés à la majorité des membres présents ou représentés de la commission locale de l'eau (22 voix pour, 6 contre, 2 abstentions) - Retour de la commission de travail sur la réduction du taux d'étagement - Consultation sur les projets d'arrêtés réglementant l'utilisation des phytosanitaires à proximité des milieux aquatiques : la date limite des consultations sur les arrêtés ayant eu lieu avant la CLE, Mme Bodard-Soudée a envoyé ses remarques sur les trois projets en demandant des compléments aux arrêtés sarthois et mayennais dans un souci d'harmonisation entre les trois départements. La CLE prend acte des arrêtés mais regrette qu'ils ne soient pas harmonisés. 		
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>		

BUREAU		
Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
05/09/2017 Loué (72)	16/24 (67 %) dont : - Collège des élus : 5/12 (42 %) - Collèges des usagers : 5/6 (83 %) - Collège de l'État : 6/6 (100 %)	1- Adoption du compte-rendu du bureau de CLE du 9 mai 2017 ; 2- Élaboration du SAGE : rédaction – examen du projet de SAGE (bureaux d'études Idea et Artélia) ; 3- Consultation sur le plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) en Mayenne (fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique) ; 4- Consultation sur la stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau.
<u>Principales discussions, conclusions, décisions</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'avenir de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe - Rédaction du SAGE : examen du projet de SAGE - Avis favorable au plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles en Mayenne 		

BUREAU		
Date et lieu	Nb. de membres présents ou représentés	Ordre du jour
12/12/2017 Loué (72)	15/24 (63 %) dont : - Collège des élus : 5/12 (42 %) - Collèges des usagers : 5/6 (83 %) - Collège de l'État : 5/6 (83 %)	1- Adoption du compte-rendu du bureau de CLE du 5 septembre 2017 ; 2- Élaboration du SAGE : rédaction – examen du projet de SAGE (bureaux d'études Idea et Artélia)
<u>Principales discussions, conclusions, décisions</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Point sur la transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe en Syndicat du Bassin de la Sarthe - Rédaction du SAGE : examen du projet de SAGE 		
		

▪ **Réunions organisées dans le cadre de l'étude sur les volumes prélevables**

Le groupe de travail de l'étude volumes prélevables se réunit à trois reprises (lors de la troisième fois, il est élargi aux techniciens de rivière). Une réunion d'échanges avec les techniciens de rivières est également organisée.

Etude volumes prélevables – groupe de travail n°3		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
27/02/2017 Le Mans (72)	10	- Bilan des remarques sur le calage du modèle - Méthodologie de détermination des volumes prélevables - Définition des débits et niveaux objectifs

Etude volumes prélevables – Réunion d'échange avec les techniciens de rivières		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
27/02/2017 Le Mans (72)	6	- Compréhension du fonctionnement hydrologique des bassins versant et mise en perspective des résultats de calage

Etude volumes prélevables – groupe de travail n°4		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
24/04/2017 Le Mans (72)	14	- Présentation des débits biologiques – Mise en oeuvre du protocole ESTIMHAB - Présentation des volumes prélevables - Présentation des débits et des niveaux objectifs

Etude volumes prélevables – groupe de travail n°5 élargi aux techniciens rivière		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
02/05/2017 Le Mans (72)	17	- Avancement de l'étude – Objectifs de la phase 5 - Rappels généraux des constats des phases précédentes - Discussion sur le programme d'actions : Appel à idées - Synthèse générale

▪ **Réunions organisées dans le cadre de la rédaction du SAGE**

Le comité de rédaction se réunit à cinq reprises.

Une commission de travail spécifique sur le taux d'étagement se réunit une fois, ainsi que l'intercommission.

Comité de rédaction n°1		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
11/04/2017 Loué (72)	8	Échanges sur la rédaction du projet de SAGE : règlement et PAGD

Comité de rédaction n°2		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
09/05/2017 Loué (72)	5	Échanges sur la rédaction du projet de SAGE : règlement et PAGD

Comité de rédaction n°3		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
22/05/2017 Le Mans (72)	4	Échanges sur la rédaction du projet de SAGE : règlement et PAGD

Comité de rédaction n°4		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
29/06/2017 Le Mans (72)	7	Échanges sur la rédaction du projet de SAGE : règlement et PAGD

Commission de travail : taux d'étagement		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
04/07/2017 Loué (72)	29	<p>Objectifs de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des masses d'eau prioritaires - Définition des objectifs de réduction des taux d'étagement - Échanges autour de la période d'ouverture pour une gestion coordonnée des ouvrages (période d'ouverture, cours d'eau où une gestion coordonnée est déjà mise en place...)
<p style="text-align: center;"><u>Principales discussions, conclusions, décisions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des masses d'eau ont un maître d'ouvrage actif. - Des travaux de restauration de la continuité écologique sont déjà prévus sur l'Erve, le Rhonne, la Sarthe, le Fessard, la Vaige, la Vègre, la Taude, le Palais, la Vézanne. - Une vérification des données est nécessaire avec l'AFB et les techniciens de rivière. - Les masses d'eau prioritaires sont celles dont le taux d'étagement est supérieur à 40 % avec un objectif de réduction d'ici 2021 ou 2027 suivant si des travaux sont prévus ou pas et suivant le taux d'étagement initial. - Objectif de réduction du taux de fractionnement sur l'axe Sarthe. - Gestion coordonnée des ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place possible sur les cours d'eau en liste 2. - Mise en place d'un groupe de travail sur les autres cours d'eau pendant la mise en œuvre du SAGE. 		

Comité de rédaction n°5		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
28/09/2017 Le Mans (72)	6	Échanges sur la rédaction du projet de SAGE : règlement et PAGD

Intercommission		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
14/11/2017 Loué (72)	31	Présentation et échanges sur le projet des documents du SAGE



▪ **InterSAGE**

Aucune réunion regroupant les membres des trois Commissions locales de l'eau des SAGE portés par l'IIBS n'a été organisée en 2017.

Le réseau technique Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques a été réuni une fois.

Réseau technique Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques		
Date et lieu	Nb. de membres présents	Ordre du jour
16/11/2017 Sillé-le-Guillaume (72)	17 techniciens du bassin de la Sarthe.	<p><i>Journée annuelle d'information et d'échanges réunissant notamment les techniciens de rivière du bassin de la Sarthe.</i></p> <p>1- Actualité sur les bassins – Tour de table</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point d'avancement sur l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE du bassin de la Sarthe - Transformation de l'IIBS - Actualité sur les territoires : avancement des CTMA et actualité GEMAPI (mise en place et organisation des structures) <p>2- La gestion des plans d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volet réglementaire et impact des plans d'eau : Cyril DEMEUSY, DDT 53 - Exemple de travaux de contournement du plan d'eau de la Bazouge de Chémeré : Xavier SEIGNEURET <p>3- La gestion quantitative dans les SAGE</p> <p>4- Visite du chantier: restauration de la continuité écologique sur le Roullée</p>

2.3 – Les avis de la CLE et de son bureau

L'article 6 de ses règles de fonctionnement précise que « la CLE donne mandat à son bureau pour rendre des avis sur les dossiers ou projets sur lesquels elle est officiellement saisie, avec pour exception les projets structurants à l'échelle du bassin versant pour lesquels l'avis est rendu directement par la CLE ».

En 2017, 20 dossiers de déclaration Loi sur l'eau sont transmis à la CLE pour information (liste des dossiers en annexe 2).

En 2017, 4 dossiers pour avis ont été examinés par la CLE ou son bureau :

- Dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement à Saint Thomas de Courceriers ;
- Contrat territorial 2017-2021 pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages souterrains Grenelle de l'Est de la Mayenne ;
- Plan local d'urbanisme de Malicorne sur Sarthe ;
- Projet d'arrêté relatif à l'interdiction de l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques ;
- Plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) en Mayenne.

3 - AUTRES ACTIONS OU RÉUNIONS SUIVIES PAR LA CELLULE D'ANIMATION DE LA CLE

Inondations

- 2 comités techniques sur la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation du Mans, DDT 72
- Conférence des parties prenantes de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Maines-Louet, DDT 49 et agglomération d'Angers
- Réunion de restitution de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation du Mans, DDT 72

Agriculture et captages

- Réunion d'information et d'échanges sur le projet d'arrêté phytosanitaires, DDT 53
- "L'herbe pâturée, une solution pour les exploitations en difficulté" : résultats du projet RADITS, CIVAM Agriculture Durable 72 et Solidarité Paysans 72
- Révision programme d'actions nitrates, DREAL Pays de la Loire
- 2 comités de pilotage Captages Grenelle de l'Est Mayennais

Trame verte et bleue

- Matinée d'échanges - Forum Trame verte et bleue, Pays du Mans
- "RandoSCoT" trame verte et bleue, Pays du Mans

Gémapi

- Etude de Gouvernance Gémapi- Réunion de lancement, syndicats de l'Erve et de la Vaige
- Réunion Gémapi, DDT 72
- Présentation de la création du Syndicat GEMAPI sur les Basses Vallées Angevines et la Romme

Elaboration du SAGE

- Entretien particulier avec l'agglomération d'Angers sur l'élaboration du Sage Sarthe Aval
- Entretien particulier avec la FDSEA

Changement climatique

- Forum changement climatique, AELB
- Rencontre "eau et changement climatique" – SAGE Mayenne

Assainissement

- Réunions d'information sur la prise de compétences eau /assainissement, DDT 72



→ Visite de terrain, La Gée



→ Réserve naturelle de Parigné l'Evêque, RandoSCOT

Milieux aquatiques

- Comité de pilotage sur l'étude ouvrages de la Taude à Souvigné, syndicat de la Taude
- Comité de pilotage cartographie des cours d'eau, DDT 49
- Comité de pilotage Etude continuité écologique Sarthe aval, conseil départemental 49
- Comité de pilotage Etude ouvrage Erve et Treulon, syndicat de l'Erve aval
- Comité de pilotage Contrat territorial milieux aquatiques Gée, syndicat de la Gée
- Journées technique : Zones humides alluviales et lits fluviaux des cours d'eau, dans le cadre des projets de recherches financés CEZURES et SEDILOIR
- 2 Groupes de travail microhydroélectricité, Pays Vallée de la Sarthe
- Comité de pilotage - moulin Gabet, CD 49
- Comité de pilotage Vézanne Fessard, syndicats de bassins de la Vézanne et du Fessard
- Comité de pilotage Contrats territoriaux milieux aquatiques Orne Champenoise et Rhonne, syndicats de bassins de l'Orne Champenoise et du Rhonne
- Signature des contrats territoriaux Erve, Vaige et captages prioritaires de l'Est Mayennais
- Rendez-vous en terrain connu - Intégrer cours d'eau et mare pour une gestion durable, CPIE Sarthe et Loir
- Comité de pilotage - Étude de la restauration de la continuité écologique - Vègre aval, Syndicat du bassin de la Vègre

Avenir de l'IIBS

- Entretien avec la Communauté de Communes Loué Brulon Noyen
- Entretien avec la Communauté de Communes des Coëvrons
- Entretien avec le conseil départemental de la Mayenne
- Comité de pilotage dans le cadre de l'assistance juridique
- Réunions avec l'ensemble des communautés de communes du bassin versant
- Rencontre avec le Directeur Général de l'AELB

SAGE / SDAGE

- Réunion bassin Loire-Bretagne des animateurs de Sage 2017, AELB
- Réunion régionale des animateurs SAGE, DREAL Pays de la Loire
- Rencontre de l'eau en Loire-Bretagne : Eau, économie et territoire : les nouveaux leviers d'actions, AELB



→ Signature des contrats Erve, Vaige et captages Est Mayennais

Documents d'urbanisme

- Suivi des démarches d'élaboration de SCOT : Pays de la vallée de la Sarthe, Pays de Meslay-Grez, Communauté de communes des Coëvrons
- Suivi des démarches d'élaboration de PLUi (CU Le Mans métropole,...)
- Suivi des démarches d'élaboration de PLU
- Participation à des rencontres techniques concernant plus spécifiquement les inventaires des zones humides et des haies bocagères)

4 – ACTIONS DE COMMUNICATION

▪ Les newsletters

En 2017, 3 numéros de la Lettre Web de l'Institution, permettant de communiquer sur l'IIBS et les trois SAGE qu'elle porte, ont été envoyés :

- 12 janvier 2017 : 1836 destinataires
- 17 juillet 2017 : 1675 destinataires
- 15 septembre 2017 : 1675 destinataires

La baisse du nombre de destinataires est liée à un nettoyage de la base de données.

▪ La page Facebook de l'IIBS

Depuis 2014, l'IIBS dispose d'une page Facebook qui permet de communiquer sur les actualités des SAGE et plus généralement des enjeux de l'eau (100 mentions J'aime).

▪ Le site Web : www.bassin-sarthe.org

Depuis le 1er janvier 2016, les activités de la CLE et les informations sur le SAGE sont relayées sur le site de l'Institution du bassin de la Sarthe : www.bassin-sarthe.org. Ce site est dit "responsive", c'est-à-dire adapté au format mobile (smartphone et tablette).

Les chiffres de fréquentation du site sont les suivants pour 2017 :

- Nombre de visites : 7 447
- Nombre de pages vues : 18 148
- Durée moyenne d'une visite : 5'55".

- **MES'SAGES, le bulletin d'information des bassins de la Sarthe et de l'Huisne**

Compte tenu du contexte d'évolution juridique de l'IIBS, il n'y a pas eu de diffusion d'un nouveau numéro de MES'SAGES.

- **Plaquette Aquatic**

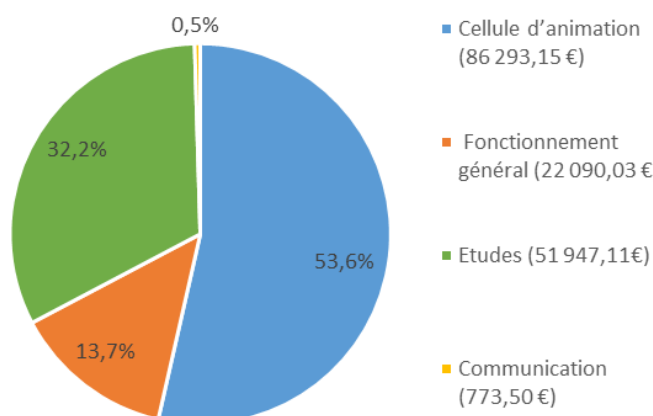
Fin 2016, grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région des Pays de la Loire, l'IIBS a fait l'acquisition d'un logiciel permettant de synthétiser et de valoriser les données issues des réseaux de suivi de la qualité et des débits des rivières du bassin versant de la Sarthe.

Une plaquette d'informations a été éditée en 2017 : elle détaille les différents modules et illustre, par des exemples, ce qui peut être mis à disposition des opérateurs locaux.



5 – BUDGET ET FINANCEMENT

SAGE du bassin de la Sarthe Aval : 161 103,78 €



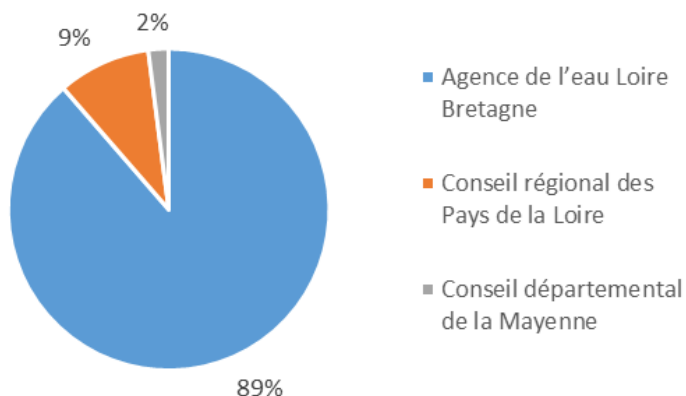
5.1 – Cellule d'animation du SAGE

En 2017, l'équipe dédiée spécifiquement à l'animation et la coordination des activités la CLE est composée de 4 agents (2 ETP) :

- 1 animatrice de CLE (1 ETP).
- 1 ingénieur chargé de mission suivi/évaluation du SAGE et du Système d'Information géographique, (0,33 ETP). Ce poste est mutualisé avec les cellules d'animation des SAGE des bassins de la Sarthe Amont et de l'Huisne.
- 1 assistante chargée de la gestion administrative et comptable (0,33 ETP). Ce poste est mutualisé avec les cellules d'animation des SAGE des bassins de la Sarthe Amont et de l'Huisne.
- 1 coordinatrice de bassin versant (0,34 ETP). Ce poste est mutualisé avec les cellules d'animation des SAGE des bassins de la Sarthe Amont et de l'Huisne.

Les coûts de la cellule d'animation sont de 86 293,15 euros. Ces coûts reprennent les charges salariales, les charges de fonctionnement général mutualisées. Dans le cadre de l'élaboration du SAGE, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Mayenne. Bien que les modalités d'aides financières de ces partenaires soient sensiblement différentes, la cellule d'animation du SAGE est financée à plus de 80 %.

Financement de la cellule d'animation



5.2 – Actions de communication récurrente de la CLE

Les coûts liés à la communication récurrente de la CLE sont de 773,50 euros, soit 0,5 %.

Les coûts liés aux actions de communication mutualisées entre les trois Commissions locales de l'eau sont de 209,72 euros.

5.3 - Études menées dans le cadre du SAGE

Intitulé	Elaboration du SAGE Sarthe Aval - Rédaction des documents du SAGE et appui juridique
Durée :	12 mois
Coût HT (euros) :	59 715,00
Coût TTC (euros) :	71 658,00
Prestataires retenus :	Idea Recherche - Artelia - Cabinet Ares
Coûts liés à cette étude en 2017 (en euros TTC)	21 997,61

Intitulé	Elaboration du SAGE Sarthe Aval - Etude gestion quantitative de la ressource en eau – volumes prélevables
Durée :	18 mois
Coût HT (euros) :	83 193,75
Coût TTC (euros) :	99 832,50
Prestataires retenus :	SAFEGE
Coûts liés à cette étude en 2017 (en euros TTC)	29 949,75

6 - ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVE

6.1 - Analyse et bilan

Deux événements importants dans l'élaboration du SAGE ont marqué l'année 2017. Tout d'abord, la rédaction a commencé et bien progressé, ponctuée par 5 comités de rédaction, une commission de travail sur les taux d'étagement et une intercommission.

Ensuite, l'étude de détermination des volumes prélevables et le plan d'actions qui en découle ont été validés en séance plénière de CLE, après cinq groupes de travail (dont trois en 2017) et une réunion d'échanges avec les techniciens de rivières (en 2017 également).

Au total, 16 réunions ont été organisées en 2017, avec une forte mobilisation des membres de la CLE, notamment des collègues de l'Etat et des usagers. On note une baisse de la mobilisation du collège des élus en bureau (moins de 50% pour 2 réunions) et CLE (30 %).

En outre, l'avenir de la structure porteuse des SAGE a été un sujet primordial avec la mise en place du Syndicat du Bassin de la Sarthe, effectif depuis le 1er janvier 2018.

6.2 - Principales perspectives 2018

L'année 2018 sera ainsi consacrée à la fin de la rédaction du projet de SAGE, à sa validation par la CLE puis aux consultations : consultation des assemblées (chambres consulaires, collectivités, etc), du préfet, du comité de bassin et enquête publique, afin que le SAGE soit approuvé puis mis en œuvre.

Un effort de remobilisation des élus de la CLE sera également à réaliser.

Afin de préparer la mise en œuvre du SAGE, un travail sur le tableau de bord et les indicateurs du SAGE sera effectué.

Des actions de communication au sujet des aspects quantitatifs, notamment économies d'eau et changement climatique seront organisées.

ANNEXE 1 : ÉTAT DES MASSES D'EAU

Le tableau suivant détaille pour chaque masse d'eau superficielle :

- Les délais fixés pour l'atteinte de l'objectif de « bon état »
- une évaluation de l'état écologique (données 2013).
- les pressions cause de risque de non atteinte du bon état écologique.

- Pour chaque évaluation de masse d'eau est attribué un niveau de confiance. Ce niveau peut être faible, moyen ou élevé selon le niveau de disponibilité des données et de cohérence des données (cohérence entre les résultats des différentes mesures et cohérence de ces indicateurs avec les données de pression).

Codes utilisés :

Etat écologique = 1 : très bon état ; 2 : bon état ; 3 : moyen, 4 : médiocre ; 5 : mauvais.

Niveau de confiance = 1 : faible ; 2 : moyen ; 3 : élevé

MASSE D'EAU		OBJECTIF		ETAT ECOLOGIQUE 2013				PRESSIONS CAUSE DE RISQUE							
code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif écologique	Délai écologique	Etat Ecologique	Niveau de confiance	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Risque Global	Macropolluants ponctuels	Nitrates diffus	Pesticides	Toxiques	Morphologiques	Obstacles à l'écoulement	Hydrologiques
FRGR0456	La Sarthe depuis Le Mans jusqu'à la confluence avec La Mayenne	Bon Potentiel	2021	3	3	3	3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Respect	Risque	Risque
FRGR0481	La Vègre et ses affluents depuis Rouez jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2021	3	3	3	2	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR0482	Le Roule Crotte et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	5	3	5	4	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR0483	Le Rhonne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	3	4	2	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR0485	La Gée et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2021	2	3	2	2	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR0486	L'Erve et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec Le Treulon	Bon Etat	2021	3	2	3	2	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect
FRGR0487	L'Erve depuis la confluence du Treulon jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	2	2	2	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Risque	Risque

MASSE D'EAU		OBJECTIF		ETAT ECOLOGIQUE 2013				PRESSIONS CAUSE DE RISQUE							
code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif écologique	Délai écologique	Etat Ecologique	Niveau de confiance	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Risque Global	Macropolluants ponctuels	Nitrates diffus	Pesticides	Toxiques	Morphologiques	Obstacles à l'écoulement	Hydrologiques
FRGR0488	La Vaige et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	3	4	3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR0489	Le Treulon et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec L'Erve	Bon Etat	2027	2	3	2	4	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque
FRGR0490	La Taude et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2021	3	3	2	3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1055	Le Ruisseau de Cheffes et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	1			Risque	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1072	Le Piron et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	2	4	5	Risque	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR1085	Le Plessis et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	3	4	4	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Respect
FRGR1089	La Mare-Boisseau et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	5	2	5	2	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1106	Le Pré Long et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	3	4	2	Risque	Risque	Respect	Risque	Respect	Respect	Risque	Risque
FRGR1108	Le Margas et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	1		3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque
FRGR1131	Le Baraize et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	5	1	5	2	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque

MASSE D'EAU		OBJECTIF		ETAT ECOLOGIQUE 2013				PRESSIONS CAUSE DE RISQUE							
code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif écologique	Délai écologique	Etat Ecologique	Niveau de confiance	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Risque Global	Macropolluants ponctuels	Nitrates diffus	Pesticides	Toxiques	Morphologiques	Obstacles à l'écoulement	Hydrologiques
FRGR1132	Le Rau de Parcé-sur-Sarthe et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	1		3	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR1139	La Voutonne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	2		4	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque
FRGR1143	La Vézanne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2021	3	3	3	5	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque
FRGR1157	Le Fessard et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	1	5	5	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1162	La Bouchardière et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	1		3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Risque	Risque
FRGR1165	Le Vauloge et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	1		4	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1169	Le Renom et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	5	3	5	3	Risque	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1170	Le Préau et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	3	3	4	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1187	Les Deux Fonts et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	5	3	5	3	Risque	Respect	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1202	La Bujerie et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	4	1		5	Risque	Respect	Respect	Respect	Respect	Risque	Risque	Risque

MASSE D'EAU		OBJECTIF		ETAT ECOLOGIQUE 2013				PRESSIONS CAUSE DE RISQUE							
code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Objectif écologique	Délai écologique	Etat Ecologique	Niveau de confiance	Etat Biologique	Etat physico-chimie générale	Risque Global	Macropolluants ponctuels	Nitrates diffus	Pesticides	Toxiques	Morphologiques	Obstacles à l'écoulement	Hydrologiques
FRGR1221	L'Orne Champenoise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Sarthe	Bon Etat	2027	3	3	3	2	Risque	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque	Respect	Risque
FRGR1262	Le Palais et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Vègre	Bon Etat	2015	2	3	2	2	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect
FRGR1271	Le Vegroneau et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Vègre	Bon Etat	2021	3	1	5	2	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect	Respect
FRGR1582	La Vègre et ses affluents depuis la source jusqu'à Rouez	Bon Etat	2021	3	3	3	3	Risque	Risque	Respect	Respect	Respect	Risque	Respect	Respect

ANNEXE 2 : LISTE DES DOSSIERS REÇUS POUR AVIS ET POUR INFORMATION

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Avis de la CLE
DDT de la Mayenne	Dossier d'autorisation de l'installation classée pour la protection de l'environnement à Saint Thomas de Courceriers	15/12/2016	Pour avis	ICPE	Avis favorable
SIAEP de Chéméré le Roi et SIAEP de l'Orthe et de la Vaudelle	Contrat territorial 2017-2021 pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages souterrains Grenelle de l'Est de la Mayenne	04/01/2017	Pour avis	Contrat territorial	Avis favorable
DDT de la Mayenne	Aménagement par la commune d'un rejet d'eaux pluviales pour un lotissement à St Charles la Forêt sur la commune de Saint Charles la Forêt	23/01/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Mayenne	Récépissé de déclaration : Plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration de la commune de Grez en Bouère	24/01/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement privé "le Petit Gandelin" commune de Moncé en Belin	27/01/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station d'épuration de la commune d'Ecommoy (commune d'Ecommoy)	08/02/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station des eaux usées de Précigné (commune de Précigné)	15/02/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
Mairie de Malicorne	PLU de Malicorne sur Sarthe	24/03/2017	Pour avis	PLU	Avis favorable
DDT de la Mayenne	Plan d'épandage des boues de la lagune d'épuration communale de saint pierre sur erve	22/05/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - reconstruction du collège Jean Lefeuvre - commune d'Arnage (société Maine collèges 72)	30/05/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement de la Gesleries - commune de Fillé sur Sarthe	01/06/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - reconstruction du collège Maroc-Huchepie - commune du Mans	01/06/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Mayenne	Projet d'arrêté relatif à l'interdiction de l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques	07/06/2017	Pour avis		Avis favorable
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement - rue Lino Ventura - Commune de Sablé sur sarthe (SCCV Jacques Prévert)	03/07/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	

Organisme	Objet du dossier	Date	Information / Avis	Type d'affaire	Avis de la CLE
DDT de la Mayenne	Travaux de restauration et d'entretien sur le bassin de la Vaige	07/07/2017	Pour information	Restauration de cours d'eau	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - création d'un bâtiment de production horticole - lieu dit Les Mardelles sur la commune d'Allonnes (EARL BIGOT)	10/07/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
Fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Plan départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) en Mayenne	19/07/2017	Pour avis	PDPG	Avis favorable
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station des eaux usées de Mezeray sur les communes de Mezeray et Courcelles la Forêt	09/08/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
DDT de la Sarthe	Epandage des boues de la station des eaux usées de Mezeray sur les communes de Mezeray et Courcelles la Forêt	17/08/2017	Pour information	Epandage des boues de STEP (2.1.3.0.)	
DDT de la Sarthe	Modification de profil de cours d'eau "Vandoeuvre" - commune de Fay	11/10/2017	Pour information	Modification de profil d'un cours d'eau (3.1.2.0.)	
DDT de la Mayenne	Gestion des eaux pluviales du lotissement communal des sports sur la commune de St Georges le Flécharde	09/11/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Sarthe	La création de deux sondages de reconnaissance - Hameaux "du Petit Tournay" et "du Tournay" - communes de Neuvy en Champagne et Cures	10/11/2017	Pour information	Sondage forage (1.1.1.0.)	
DDT de la Sarthe	Rejet d'eaux pluviales - lotissement "le Clos Laricio" - commune de Ruaudin	20/11/2017	Pour information	Rejet d'eaux pluviales (2.1.5.0.)	
DDT de la Sarthe	Travaux de consolidation de berges par enrochement - lieux dits Planchelle et Ile du Pré de l'Arche sur la commune de Chassille	28/11/2017	Pour information	Restauration de cours d'eau	
DDT de la Sarthe	Création de deux sondages de reconnaissance - Hameaux La Maison Neuve et du Champ Cochin - Commune de CURES	19/12/2017	Pour information	Sondage, forage (1.1.1.0.)	